



ATELIER 5

La place de marché de la formation professionnelle pour l'ESR public

Cet atelier vous permettra de découvrir les évolutions de l'offre de service et de la plateforme FUN pour le développement de la formation professionnelle hybride et à distance. Participez aux évolutions de la place de marché pour construire le futur avec nous !

Par Émilien Sanchez, responsable formation professionnelle chez France Université Numérique, directeur Projet Digital FCU et Cécile Cochard, responsable du développement des partenariats chez FUN avec Sandrine Delacroix-Morvan, responsable communication chez FUN.

Sommaire :

- La place de marché
- Le parcours d'achat direct
- Les micro-certifications
- La plateforme fun-mooc.fr
- Développons les projets inter-établissements
- Participez aux évolutions

1 - La place de marché

La Formation Professionnelle Continue (FPC) est un vaste marché sur un secteur très concurrentiel, concentrés sur quelques acteurs majoritairement privés régulés par *France Compétences* (cf. données disponibles sur les slides).

La part du numérique y progresse avec 60% de l'offre qui est aujourd'hui en distanciel ou hybride et plus de la moitié des formations financés par CPF, se déroule entièrement à distance. Les GAFAM pénètrent aujourd'hui ce marché.

La proposition du public représente moins de 2% et s'appuie majoritairement sur les diplômes (nationaux ou DU) avec une offre essentiellement en présentiel sur des temps longs, qui visent souvent la reprise d'étude ou la reconversion professionnelle.

Les freins internes à la FPC dans les établissements portent notamment sur la disponibilité des équipes pédagogiques avec un effort concentré sur la formation initiale.

Objectifs poursuivis par FUN avec le dispositif "place de marché" de l'ESR public sont les suivants :

- Mutualiser les coûts de plateforme

- Mutualiser les l'ingénierie pédagogique
- Mutualiser les contenus de formation
- Partager les méthodologies et bonnes pratiques
- Gagner en visibilité ensemble
- Répondre ensemble aux défis collectifs

Le projet Digital FCU est financé par l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et Métiers d'Avenir (CMA) du plan France 2030 piloté par la Secrétariat Général à l'Investissement (SGPI). Digital FCU propose de construire des parcours de formation permettant la capitalisation de micro-certifications et l'obtention de diplômes, de blocs de compétences, un ensemble de certifications professionnelles certifiables à distance.

Ce projet :

- Regroupe une communauté d'acteurs publics dont 19 universités, la FCU, ANSTIA et Ikigai Games for Citizen, un collectif de jeux sérieux
- Opérationnalise un centre d'aide à distance
- Opère des actions constantes en faveur de l'accessibilité
- Propose Une expertise technique de haut niveau
- Mets en œuvre une gestion des données respectueuse
- Orchestre une garantie de conformité avec les obligations des organismes
- Partager l'ingénierie pédagogique
- Déploie des actions de promotion marketing et d'appui à la production de teaser autour de ces formations.
- Opère des LMS
- Héberge chez OVH, gage de fiabilité, de sécurité et de disponibilité de la plateforme

2) Le parcours d'achat direct (PAD)

Le parcours d'achat direct est une séquence d'étapes fluides que suit un utilisateur lorsqu'il effectue un achat sur une plateforme en ligne, depuis le moment où il décide d'acheter un produit ou un service jusqu'à la finalisation de cet achat. Voici les étapes clés de ce parcours :

Voici les étapes pour l'apprenant-e :

- Choix de la formation par l'apprenant-e
- Signature en ligne du contrat
- Transmission des informations bancaires pour paiement par CB
- Prélèvement de 30% d'acompte
- Accès à la formation en ligne
- Délivrance de la certification

Du côté de l'établissement, le processus est le suivant :

- Le gestionnaire dispose d'une interface pour gérer les inscrits / leurs contrats, les formations disponibles de l'établissement, etc
- Mise en place d'un workflow de validation des documents contractuels (avec signature certifiée, authentifiée de niveau 2 grâce à la solution Lex/Persona
- Accès à un tableaux de bord

Ce PAD va s'enrichir de différents cas d'usages, par exemple avec la gestion multi-inscriptions permettant l'inscription simultanée de plusieurs personnes dans le cadre par exemple d'une demande groupée d'un employeur pour ses salariés, mis en place de notifications, enrichissement de tableaux de bord plus évolués, proposition de codes de réduction et de promotions, gestion des multi-paiement (virement, bon de commande) etc.

Question : Le dispositif est-il pensé pour un très grand nombre d'inscriptions sans limitation ?

Réponse : Oui mais parfois avec certaines limites. Si le dispositif permet techniquement de déployer une formation en ligne pouvant accueillir un nombre élevé de personnes, il serait potentiellement difficile de le faire par exemple pour une raison de suivi personnalisé et de nombre de tuteurs disponibles simultanément.

Dispositif délivré sous forme de micro-certifications dans la perspective plus globale de l'obtention d'un titre (RNCP), la micro-certification s'insérant dans un référentiel global pensé dès le départ.

3) Les micro-certifications

Elles sont établies sur la base d'un cadre commun.

Chaque micro-certification est une formation courte allant de 7h à 30h dans laquelle on transmet de la compétence que l'on évalue.

À la fin de la formation, le certificat électronique est délivré par la plateforme.

Ces micro-certifications pourront être agrégées en un parcours qui peut permettre d'acquérir un bloc de compétence puis à terme, de valider un diplôme.

4) la plateforme fun-mooc.fr

La plateforme a 11 ans et 4 mois. Chaque jour elle attire entre 600 et 1200 nouvelles personnes qui ouvrent un compte. En 11 ans elle a évolué à plusieurs reprises et continue d'évoluer pour présenter cette nouvelle offre de formation professionnelles. C'est une nécessité car nous entrons dans un secteur concurrentiel avec de gros acteurs en face.

Cette nouvelle offre va enrichir mais aussi transformer la perception que les apprenantes et apprenants ont de FUN : à côté d'une offre gratuite historique, les MOOC, nous développons une offre payante, les formations professionnelles. Il était dès lors nécessaire de faire évoluer la plateforme pour qu'elle soit en adéquation avec ces évolutions et même de penser l'avenir pour aller au-delà.

Comment la faire évoluer pour atteindre cet objectif ?

Voici le plan pour la structuration de l'offre :

- MOOC : ce sont des cours en ligne gratuits du début à la fin. Ils peuvent délivrer des badges gratuits ou des certificats payants non obligatoire.
- Les SPOC : des cours en ligne à accès restreints, soit gratuit, soit payant, en fonction de l'objectif recherche (Un cours gratuit délivré pour des étudiants à la demande d'un établissement, des cours payants comme des micro-certifications que n'importe quel apprenant-e peut acheter, un cours à accès restreint exclusivement proposé aux salariés d'une entreprise etc...)
- Une offre de blocs de compétences qui agrègent les micro-certifications
- Des diplômes

Le défi pour FUN aujourd'hui est d'engager les usagers vers une formation professionnelle payante qui s'inscrit à côté de l'offre gratuite en complément de cette dernière. Il n'est absolument pas prévu que la formation payante remplace l'offre gratuite : les deux s'inscrivent côte à côte.

Pour que cette offre soit crédible, il faut que sa présentation soit à la hauteur de son contenu ce qui ne fait pas de doute car la qualité des contenus produits est réelle. Cependant, il faut que cette présentation soit à la hauteur de l'offre concurrente. La plateforme va donc devoir évoluer encore pour améliorer son aspect, son ergonomie, etc.

La stratégie de communication est en l'appui de cette promotion : rédaction et publication d'articles, articles, production et diffusion de newsletters, rédaction et publication de post sur les réseaux sociaux. L'objectif est de proposer une nouvelle navigation sur fun-mooc.fr avec offre segmentée et parfaitement identifiable entre le gratuit et le payant (code couleur).

Question : Ces micro-certifications sont-elles reconnues ? comment et par qui ?

Réponse : elles sont de l'ordre du DU, reconnues et validées par le ou les établissements porteurs

Question : Qu'y a-t-il en plus dans une formation payante sur FUN ?

Réponse : tutorat motivationnel, approche par compétences, accompagnement et certification.

À terme un "super MOOC" avec un "super tutorat" pourrait devenir une FPC, avec contrat de FPC à l'appui

5) Développons les projets inter-établissements

Projets de mutualisation pour :

- L'expertise pédagogique
- L'ingénierie pédagogique
- Les moyens audiovisuels

avec les partenaires sur les projets suivants : UniCamp (Digitla FCU); CyberSkills4All, C-DéCIDé, PIX

Objectif : Réduction des coûts, revenus financiers assurés

6) Participez aux évolutions

Interventions/échanges :

Concernant l'ingénierie pédagogique, nous parlons de plein de métiers différents, l'ingénierie de la formation est différente aussi ; il faut être très clair sur les métiers ; il faut être clair aussi sur l'impact des environnements de travail qui peuvent être très différents ; cela peut avoir des conséquences en matière d'inéquité.

Question : Quid de l'utilisation des contenus sur UniCamp pour être réutilisés comme ressource Educative Libre (REL) ?

Réponse : c'est possible uniquement par les concepteurs de la ressource à des fins non commerciales. Mais l'approche est différente suivant les partenaires (ex. PIX = ressources en REL et services ajoutés en FPC avec valeur marchande). Ce qui est important c'est de penser tous les usages dès le démarrage de la formation

Il est nécessaire de mettre en avant les plus des établissements publics par rapport aux structures privées qui présentent des formations moins qualitatives mais avec une force commerciale impactante. Il faut donc mettre en avant les valeurs des établissements publics et la qualité de leurs formations.